

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montpellier, le 30 avril 2026

### **Mesures engagées à la suite de l'altercation entre des élèves et un enseignant au sein du lycée Jules Guesde de Montpellier afin d'améliorer le climat scolaire**

A la suite de l'altercation survenue le 10 avril 2026 au sein du lycée Jules Guesde de Montpellier entre deux élèves et un enseignant, Aymeric MEISS, Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEN) de l'Hérault, a diligenté une enquête administrative afin de faire toute la lumière sur les faits.

Cette enquête a, dans un premier temps, permis d'établir objectivement les faits et responsabilités de l'altercation. Elle a également conduit à l'identification des actions d'ores et déjà mises en œuvre au sein du lycée en matière de climat scolaire depuis plusieurs mois et mis en évidence plusieurs mesures immédiates susceptibles d'améliorer encore davantage le climat scolaire de cet établissement.

En complément des travaux de l'enquête administrative, le DASEN de l'Hérault a rencontré les représentants des personnels, des élèves et des familles dès le 13 avril 2026, à la suite de l'altercation. Plusieurs mesures ont également été proposées dans le cadre de cette rencontre afin là-aussi d'améliorer le climat scolaire du lycée.

A partir des conclusions du rapport d'enquête et des échanges avec les représentants des personnels, des élèves et des familles, il a été décidé de mettre en place sans délai des mesures complémentaires à celles déjà existantes au sein du lycée Jules Guesde :

- La **mise en place d'un accompagnement sur-mesure** et dans la durée par un Inspecteur d'Académie – Inspecteur Pédagogique Régional « Etablissement et Vie Scolaire » pour répondre spécifiquement aux enjeux de climat scolaire, et par un conseiller technique en santé mentale pour promouvoir le bien-être au sein de l'établissement, en s'appuyant sur les travaux déjà engagés depuis plusieurs mois par la communauté éducative ;
- Le **renforcement des moyens de tranquillité scolaire** avec l'affectation d'un Assistant d'Education (AED) supplémentaire et l'affectation d'un Assistant de Prévention et de Sécurité (APS), en lien avec l'équipe de vie scolaire de l'établissement.

Ces mesures seront mises en place dès le retour des vacances scolaires d'avril, soit dès le 4 mai 2026, et seront maintenues le temps nécessaire. Aymeric MEISS, Directeur académique des services de l'Éducation Nationale de l'Hérault, s'engage à suivre personnellement la mise en œuvre de ces mesures destinées à retrouver la sérénité due aux élèves et aux adultes du lycée Jules Guesde à l'approche des examens de fin d'année et à préparer la prochaine rentrée scolaire dans les meilleures conditions possibles.

#### **CONTACT PRESSE**

**Académie de Montpellier**

communication@ac-montpellier.fr

Aline Roche-Noury, directrice de la communication : 04 67 91 45 08 / 06 10 31 51 71

Elise Garcia, directrice adjointe de la communication : 04 67 91 48 03 / 06 86 16 42 09